

créerait pas de commission du tarif, parce que les manufacturiers du pays n'en voulaient pas, et qu'en conséquence, le Gouvernement n'aurait pas le courage d'établir un tel organisme. On nous dit que nous serons vertement critiqués pour avoir créé la commission, parce que nous l'établissons dans l'intérêt des "barons féodaux" du pays. Que veut dire le très honorable député quand il parle avec tant de loquacité, à chaque occasion, de "féodalité", de "tribunaux créés pour les seigneurs du pays"? Que veut-il dire par "assujettissement", "enchaînement", "motifs cachés", "buts inavouables"? De qui parle-t-il? Contre qui lance-t-il ces attaques? Quels sont ceux qu'il expose avec ces sarcasmes à l'exécration et au mépris de la Chambre et du pays? Quels sont ces hommes qu'on qualifie de privilégiés par excellence et dont on compare les droits à ceux du grand public? Ce sont des Canadiens, nos concitoyens, des hommes qui ont fait leur chemin au Canada, à force de courage, d'initiative, d'adresse et d'ambition.

M. McMILLAN (Huron-Sud): Et grâce à des privilèges.

Le très hon. M. BENNETT: Des privilèges? Qu'entend-on par ces paroles? L'honorable député fait un usage irréfléchi de l'expression qu'emploie son chef. Qu'est-ce qu'un privilège? Un privilège est celui qui n'intéresse que tel particulier ou telle catégorie de gens; il n'y a rien de cela ici. Tout homme au Canada peut se livrer à tout négoce ou commerce que n'interdisent pas nos lois; je ne connais qu'un petit nombre de ces derniers. Si, par suite de ses efforts, de sa prévoyance, de son ambition et de son énergie, il parvient à réussir dans l'industrie, doit-il être couvert d'opprobre et de honte par le très honorable représentant d'en face qui le traite de baron féodal assoiffé de privilèges? Mais je note qu'en temps d'élection le parti de mon très honorable ami est toujours près de ces gens; et j'accueille, aussi mal qu'un homme puisse le faire, ces attaques contre des Canadiens qui ont quelque peu réussi dans la vie: vous tirez gloire de ce succès lorsque cela sert vos fins en périodes électorales, mais, entretemps, vous injuriez ces gens croyant récolter de la sorte quelque piètre avantage politique.

Voilà des tactiques qui font que nous nous demandons si, après tout, l'effort vaut la peine, de tenter d'inscrire dans nos statuts canadiens une loi créant un tribunal auquel les citoyens pourront recourir, tribunal dégagé de toute considération d'ordre politique et composé d'hommes dont l'unique souci sera de bien servir l'Etat. Ma propre expérience m'incline à croire,—il se peut que je m'abuse,—que dans

aucun pays du globe que j'aie connu je n'ai rencontré des hommes et des femmes ayant un sens plus relevé de leurs obligations envers l'Etat, que l'on n'en trouve au Canada. Notre population est obérée d'impôts; elle les acquitte sans murmurer. Aux moments critiques de péril national, lorsque forcément le trésor public adresse un appel à la richesse accumulée de notre pays, qui est-ce qui accourt à notre aide? Il est vrai que leurs services sont rémunérés, mais à qui sommes-nous redevables du succès d'un immense emprunt de conversion au Canada? D'aucuns vont rétorquer, un sourire de dédain aux lèvres, que cela n'a pas d'importance puisque ces gens ont été bien payés. Eh bien, cette année, les banques ont effectué gratuitement les opérations de l'emprunt de conversion, et elles ont été heureuses de le faire. On traite ces hommes de barons féodaux; on nous parle de leurs châteaux forts, de leurs cours, de la suzeraineté qu'ils cherchent à imposer au peuple; mais lorsque je cause avec eux je suis étonné de découvrir que ce sont des hommes foncièrement humains, dont les contributions sont les plus généreuses; dont les noms, lorsque leur richesse le permet,—il n'en est pas ainsi par le temps qui court,—sont toujours à la tête de tout mouvement qui vise le bien-être du peuple. Il me semble, monsieur l'Orateur, que nous sommes à un moment où un débat sur une mesure tarifaire ne doit pas dégénérer en une attaque contre nos concitoyens canadiens, qui ne doivent pas servir de cible à des envolées oratoires.

Mes fonctions m'ont fourni l'occasion, ces dernières semaines, de m'aboucher avec un bon nombre de ces hommes qu'aujourd'hui on qualifie de barons féodaux, et je puis affirmer à la Chambre que jamais je n'ai rencontré d'hommes aussi soucieux de maintenir l'intégrité de leurs entreprises par ce temps de crise. Ils s'intéressent à leurs employés. Certains font une moue dédaigneuse et incrédule; mais ce que je dis est la vérité. Je sais pertinemment qu'au Canada aujourd'hui il y a des entreprises dont les opérations accusent des pertes constantes; mais dans les circonstances les exploitants n'osent pas cesser leurs opérations parce que cela réduirait leurs employés au chômage.

Un MEMBRE: Ils ont raison.

Le très hon. M. BENNETT: Certainement, ils ont raison; mais pourquoi vient-on dans cette Chambre maintenant nous dire que ces hommes sont avides de privilèges, qu'ils sont les émules des barons de l'époque féodale? Pourquoi prétend-on que le Canada retourne aux temps de la féodalité? Je vous l'ai déjà demandé: Quels sont ces hommes? Les capi-